

Programme

des accueils de loisirs
du mercredi

De mars
à avril



A propos

L'ALSH du mercredi s'appuie sur un partenariat entre les collectivités territoriales, les services de l'état et la CAF (MSA) pour répondre à des besoins éducatifs identifiés sur le territoire ; il peut ainsi contribuer à une politique de réussite éducative pour tous, et à favoriser l'accès de tous (y compris les enfants en situation de handicap) aux pratiques de loisirs éducatifs.

Le centre se déroulera de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 pour les enfants externes et de 9h à 16h30 pour les enfants mangeant à la cantine le midi.

Les activités sont proposées et mises en place par l'équipe d'animation en fonction du planning et du thème retenu. Cette année nous travaillerons sur le thème des animaux. Chaque période de vacances à vacances correspond à un cycle.

- Cycle 1 du 6 septembre au 18 octobre « les animaux de la ferme »
- Cycle 2 du 8 novembre au 20 décembre, « les animaux polaires »
- Cycle 3 du 10 janvier au 21 février, « les animaux domestiques »
- Cycle 4 du 13 mars au 17 avril, « les animaux de la forêt et les insectes »
- Cycle 5, du 15 mai au 3 juillet, « les animaux de la jungle »

Le matin est lui réservé à l'atelier « bien-être » : sports individuels, collectifs avec piscine en cycle 5 et ateliers culinaires. Une restitution sous forme d'exposition et de représentation aura lieu en chaque fin de cycle (danses, chants, photos, exposition des objets réalisés)

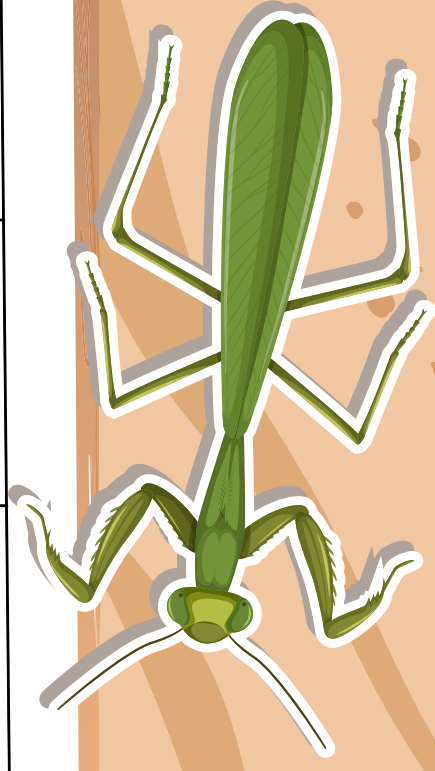
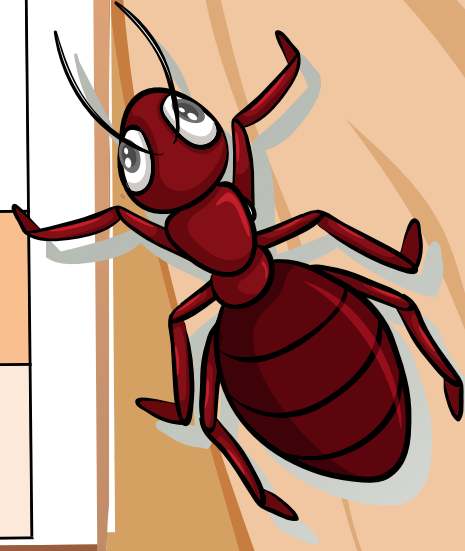
Les cycles prendront en compte les projets d'école en y reprenant les axes essentiels. Pour les maternels, apprendre à comprendre en mobilisant le langage et construire les outils pour structurer sa pensée (résoudre des problèmes, élaborer des stratégies).

Pour les primaires, permettre à chaque enfant de maîtriser les outils fondamentaux, assurer une ouverture au monde et offrir un bagage culturel ambitieux, développer un cadre serein et développer les pratiques innovantes

Différentes activités seront proposées : culturelles, sportives, manuelles, collectives... Ces activités prendront toujours en compte le rythme de l'enfant, ses besoins et ses capacités et seront en relation avec le projet d'école global.



		13-mars	20-mars	27-mars	03-avr.	10-avr.	17-avr.
Matin	maters	Activité sportive : motricité & Activité manuelle : les hiboux très chouette 1	Activité sportive : motricité & Activité manuelle : les hiboux très chouette 2	Activité sportive : jeux de coordination & Activité manuelle : mon renard malin 1	Activité sportive : jeux de coordination & Activité manuelle : mon renard malin 2	Activité sportive : Mini hand & Activité manuelle : coccinelles et abeilles 1	Activité sportive : Mini hand & Activité manuelle : coccinelles et abeilles 2
	primaires	Activité sportive & Découverte culinaire : marche en forêt jus d'orange	Activité sportive & Découverte culinaire : jus de raisin	Activité sportive & Découverte culinaire : jus de pommes	Activité sportive & Découverte culinaire : gaufrettes noisettes	Activité sportive & Découverte culinaire : jus d'ananas	Activité sportive & Découverte culinaire : cocktail multicolore
Après-midi	maters	Activité manuelle : chouette la chouette & jeu "ouvrez grand vos yeux"	Activité manuelle : biche et cerf & jeu "attrape Bambi"	Activité manuelle : piquant le herisson & jeu "attention sa pique"	Activité manuelle : ouhhou le hibou & jeu "les petits de maman hibou"	Activité manuelle : renard en portrait & jeu "1, 2, 3, renard caché"	Activité manuelle : bzz l'abeille & jeu "attrape l'abeille"
	primaires	Activité manuelle : mes anneaux de la forêt	Activité manuelle : mes anneaux de la forêt	Chasse aux fourmis	Activité manuelle : ma boîte à crayons ecoreuil	Activité manuelle : les petits hiboux	Intervention ludique d'abeilles des terrils



Programme

Contacts

Pour joindre le directeur / accueil de loisirs :

03 21 08 10 57

L'ESCALE - service jeunesse : **03 21 37 14 99**

La mairie : **03 21 08 10 50**

Tenue vestimentaire : Il est recommandé de munir vos enfants de chaussures et de vêtements adaptés aux activités physiques. Pour le matin prévoir une paire de baskets propre pour la salle. Afin d'éviter tout accident, les chaussures à talons ou les claquettes sont à bannir. Pensez à leur fournir un sac à dos avec un k-way et un change pour les plus petits.

Attention, la municipalité ne pourrait être tenue responsable en cas de vol ou de perte d'objets personnels (vêtements, bijoux...).

Hygiène : Pour des raisons sanitaires, nous vous conseillons de ne pas donner de gourdes d'eau ni de bouteilles d'eau à vos enfants. L'accueil de loisirs s'en charge.

LES TÉLÉPHONES PORTABLES SONT INTERDITS DANS L'ENCEINTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.

